



À
l'avant-plan
depuis
50 ans

RÉSEAU SPÉCIAL

Volume 37 no 4 — 20 avril 2017

MOUSQUETON SIMOND/MASTER

→ RETRAIT MASSIF ←



Suite au Réseau spécial du 2 février dernier, « Chute d'un travailleur », l'entreprise a procédé à un retrait massif de l'utilisation du mousqueton Simond/Master (photo) dans des contextes de travaux en hauteur, tels que décrits dans l'avis de sécurité 2017-01. Par contre, cet avis de sécurité laissait place à l'utilisation de ce mousqueton dans d'autres contextes. Selon les informations disponibles à la fin du mois de mars, 2 000 mousquetons Simond/Master étaient disponibles pour les travailleurs et seulement 79 de ceux-ci auraient été rapportés.

En 2003, des problématiques de fissures pouvant occasionner un bris du mousqueton avaient aussi été soulevées dans l'avis de sécurité 2003-03-01. Malgré que l'évènement déclencheur fut la chute d'un travailleur, son utilisation dans d'autres contextes pourrait occasionner la chute d'objets par le bris ou l'ouverture accidentelle du linguet et ainsi causer des blessures graves aux travailleurs.

Pour ces raisons, vos représentants provinciaux en santé et sécurité considèrent que **L'UTILISATION DU MOUSQUETON SIMOND/MASTER DEVRAIT ÊTRE PROSCRITE**, qu'elle soit à des fins de sécurité du travailleur ou pour utilisations autres (ex. : sur des outils, câbles de service, gourdes...) et que les mousquetons encore en circulation ne devraient plus être utilisés et rapportés à votre gestionnaire.

Pour ce qui est du mousqueton Pensafe, les représentants syndicaux au CPSS n'ont pas été impliqués dans ce choix. Des représentations sont en cours pour s'assurer d'avoir le mousqueton le mieux adapté pour la sécurité des travailleurs.

SOLIDAIREMENT!

**NOUS CONSIDÉRONS
DONC QU'IL
RESTERA TOUJOURS
UN RISQUE EN
CONTINUANT
D'UTILISER CET
ÉQUIPEMENT.**



Continuons
ENSEMBLE

Richard Perreault,
Président provincial

Sylvain Dubreuil,
Secrétaire général